

TARIFICATION AU 01/01/2024

POUR LES PERSONNES AGEES (+de 60 ans), HANDICAPES OU DEPENDANTES

PRESTATION DE SERVICES	TARIF STANDARD /Heure	TARIF STANDARD /Heure	FORFAIT NUIT TARIF/NUIT 21h à 6h*	FORFAIT NUIT TARIF/NUIT 21h à 6h*	TARIFS MAJORES à 25% /H.STAND (Dimanches, jours fériés)		TARIF INDEMNITE KILOMETRIQUE accom. véhiculé (tarif pour - 30 kms)
	TTC - TVA 5,5%	HT	TTC - TVA 5,5%	HT	TTC - TVA 5,5%	HT	TARIF/KMS
ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE							
Assistance dans les actes de la vie quotidienne et relationnelle.	23,50 €	22,27 €	153,00 €	145,02 €	29,38 €	27,84 €	0,50 €
Assistance dans les actes de la vie quotidienne et relationnelle. (APA)	23,50 €	22,27 €	–	–	29,38 €	27,84 €	0,50 €
Assistance dans les actes de la vie quotidienne et relationnelle. (RSI/CARSAT)	26,30 €	24,85 €	–	–	32,87 €	31,06 €	0,50 €
Assistance dans les actes de la vie quotidienne et relationnelle. (MDPH)	23,50 €	22,27 €	–	–	29,38 €	27,84 €	0,50 €
GARDE MALADE - PERSONNES AGEES (60 ANS ET +) PERSONNES HANDICAPES OU DEPENDANTES de 21 à 6h							
Garde malade hrs. de jours (à l'exclusion des soins)	23,50 €	22,27 €	–	–	29,38 €	27,84 €	–
Garde malade hrs. de nuits* (à l'exclusion des soins)	17,00 €	16,11 €	153,00 €	145,02 €	22,95 €	21,75 €	–
Garde malade hrs. de nuits responsable** (à l'exclusion des soins)	25 €	23,70 €	198,00 €	187,68 €	31,25 €	29,62 €	–
PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	TARIF/KMS
Jardinage avec matériel DOMIVITA et enlèvement des déchets	36,00 €	30,00 €	–	–	48,60 €	40,50 €	–
PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	TARIF/KMS
Bricolage - matériel CLIENT	34,00 €	28,33 €	–	–	45,90 €	38,25 €	–
Bricolage - matériel DOMIVITA	36,00 €	30,00 €	–	–	48,60 €	40,50 €	–
Homme de toutes mains	34,00 €	28,33 €	–	–	45,90 €	38,25 €	–
AUTRE PRESTATION - TOUT PUBLIC	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	TARIF/KMS
Préparation des repas à domicile	25,00 €	23,70 €	–	–	33,75 €	28,13 €	–
INFORMATIQUE	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	TARIF/KMS
Initiation Informatique	78,00 €	65,00 €	–	–	105,30 €	87,75 €	–

*LES TARIFS DE NUIT SONT SPECIFIQUES A LA NATURE DES TACHES EFFECTUEES.

** HEURES RESPONSABLE : est une heure de travail durant laquelle le salarié peut utiliser son temps pour lui-même tout en restant vigilant pour intervenir si nécessaire.

Autorisation délivrée par la Direction Départementale du Travail sous le numéro SAP802794875. Cet agrément, gage de qualité, ouvre droit à une réduction fiscale égale à 50% des dépenses engagées dans l'année (article 199 sexdecies du Code Général des Impôts). Depuis le 1er janvier 2017, le dispositif de Crédit d'Impôt a été étendu à l'ensemble des contribuables, qu'ils soient actifs ou non. Pour bénéficier de ce crédit d'impôt, le domicile (principal ou secondaire, dont vous êtes propriétaire ou locataire) dans lequel l'aide intervient doit être situé sur le territoire métropolitain ou dans l'un des quatre départements d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. Le crédit d'impôt s'impute sur l'impôt dû ou prend la forme d'un remboursement partiel ou total si l'impôt dû est inférieur au crédit d'impôt.

DOMIVITA Services SARL – SIRET : 80279487500020 – APE 8810A – SAP : 802794875 – Mode prestataire
Pas de frais de dossier, de gestion et déplacement pour l'évaluation à domicile